

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille dix, le 02 avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune d'Auterive, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe LEFEVRE, Maire,

Date de convocation
24 mars 2010

Date d'affichage

Objet :
Demandes d'aide à la diffusion

N°

Présents : Mesdames et Messieurs Christophe LEFEVRE, Martine AZEMA, Daniel BREBEL, Danielle TENSA, René AZEMA, Julie MARTY-PICHON, Alain CODINA, Annie MEZIERES, Serge LAVIGNE, Annick MELINAT, Eliane TESSAROTTO, Patrick CASTRO, Marie TERRIER, Jérôme LAVIGNE, Nicole SAVARIC, Françoise DUBUC, François FERNANDEZ, Monique ALBA, Gérard SOULA, Danièle DANG, Lilian DURRIEU, Joëlle TEISSIER, Marcel RAZAT

Représentés :

Joël MASSACRIER par Danièle TENSA,
Lucie-Anne GRUEL par Julie MARTY-PICHON,
Marcel BARON par Serge LAVIGNE.

Absents :

Akila KHALIFA
Sébastien LOISEL
Gilbert DELPY

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.
Monsieur Serge LAVIGNE est désigné secrétaire de séance.

La Compagnie Samuel MATHIEU a présenté son programme « GENERIC-X » à la salle ALLEGORA le 3 février 2010.

Cette rencontre artistique et chorégraphique est susceptible d'ouvrir droit à une aide à la diffusion de la part du Conseil Régional.

Le Plan de financement de cette représentation est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Coût de la cession	3 000 €	Achat du spectacle (ville d'Auterive)	2 100 €
		Aide à la diffusion (Conseil Régional)	900 €
TOTAL	3 000 €	TOTAL	3 000 €

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide à la diffusion auprès du Conseil Régional Midi-Pyrénées.

UNANIMITE.

*Fait et présenté en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme*

Le Maire